

CRÈCHE HALTE-GARDERIE

"La Maison des Enfants"
Avenue de la République
04220 SAINTE -TULLE

PROJET PÉDAGOGIQUE

INTRODUCTION

Située dans un parc de verdure, la crèche halte-garderie collective accueille les enfants de 7h 30 à 18 h 30. Elle est fermée une semaine entre Noël et le jour de l'An et quatre semaines durant le mois d'août. C'est un lieu d'éveil et de pré-socialisation.

Son équipe, à l'écoute du besoin de chaque enfant est constituée de :

- Une puéricultrice,
- Une éducatrice jeunes enfants,
- Une auxiliaire de puériculture,
- Quatre animatrices,
- Une cuisinière et agent d'entretien.

L'équipe d'encadrement fonctionne à cinq personnes en permanence dont toujours une responsable diplômée.

ORGANISATION

Pour un meilleur suivi des enfants, nous mettons en place deux groupes :

- L'auxiliaire de puériculture, référence des bébés de trois mois à dix huit mois, en collaboration avec deux animatrices.
Elles les observeront et les accompagneront dans leurs acquisitions et leur évolution.
- L'éducatrice jeunes enfants référente des enfants de dix huit mois à deux ans et plus, en collaboration avec deux animatrices, les observeront et les accompagneront vers la scolarisation. en favorisant leur autonomie.
L'une des animatrice est référente pour la halte-garderie.

PROJET PÉDAGOGIQUE

La crèche halte-garderie a pour objectif premier d'accueillir les enfants et de les accompagner sans se substituer aux parents dans leur éducation.

Plus qu'un mode de garde, la crèche halte-garderie se veut être un lieu d'éveil et d'échange.

Elle facilitera l'entrée des enfants dans la société en tenant compte des spécificités et des rythmes de chacun.

L'enfant y rencontrera des adultes, des enfants, des locaux, des jeux différents de ce qu'il connaît dans son entourage habituel.

Initialement accompagné de ses parents, il s'en détachera peu à peu au profit de la nouveauté, de la découverte. Ainsi, ses relations sociales et affectives s'enrichiront.

Il découvrira des règles essentielles de vie et fera le premier apprentissage des limites et des interdits dictés par le danger et le respect des autres.

Par le jeu et le plaisir, il découvrira ses capacités et son autonomie grandissante.

NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accompagner la séparation,
- Favoriser l'autonomie progressive de l'enfant dans un environnement sécurisant,
- Accompagner la socialisation par l'inscription dans un rythme quotidien et des rituels au cours de l'année,
- Privilégier le développement de l'enfant par le respect de son rythme propre,
- Impliquer tous les adultes concernés dans une continuité éducative pour favoriser l'inscription sociale de l'enfant,
- Être à l'écoute de l'individualité de chaque enfant,
- Accompagnement dans l'autonomie d'enfant handicapé et aide aux familles.

APPLICATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Les grandes lignes sont :

A. L'adaptation

La période d'adaptation est une période obligatoire et progressive où parents et enfant, vont découvrir les locaux, les jeux, le personnel, d'autres enfants, l'ambiance générale et le fonctionnement de la structure.

L'équipe va faire connaissance avec la famille, son mode de vie, ses particularités et les rythmes et habitudes de l'enfant.

Cette période d'adaptation en douceur est extrêmement importante pour le bien être de l'enfant et son épanouissement. La présence des deux parents est souhaitée. Sa durée variera en fonction de la réaction de chacun, jusqu'à ce qu'un réel climat de confiance soit établi.

B. L'accueil le matin

L'accueil du matin se fait de 7 h 30 à 9 h 30 environ.

Il doit être individuel et personnel pour chaque enfant et chaque parent qui l'accompagne.

C'est un temps de transition, de séparation renouvelée chaque jour.

Il ne doit pas être une simple dépose de l'enfant qui peut être vécue comme un déchirement tant pour la famille que pour l'enfant.

La famille prendra le temps d'installer l'enfant ou nous le remettra directement dans les bras et nous transmettra les informations nécessaires au bon déroulement de sa journée.

L'équipe personnalisera cet accueil, respectera la réaction de l'enfant et de ses parents, le déroulement de la journée.

Le moment du départ, une fois prévenu et décidé, ne doit pas s'éterniser, et quelle que soit alors la réaction de l'enfant, c'est le moment de dire au revoir et de voir partir ses parents.

C. Retrouvailles du soir

C'est également un temps privilégié entre parents, enfants et personnel.

On y racontera les moments forts de la journée, les anecdotes, on y favorisera le lien avec d'autres enfants, d'autres parents et on respectera encore le temps nécessaire à l'enfant pour relier la crèche à la famille.

D. Feuille de rythme

Chaque matin, on y consignera les informations données par les parents : sommeil, appétit, petit rhume...
Tout au long de la journée, le personnel y notera les informations importantes concernant l'enfant :

Sommeil, repas, bobos, malheurs, joie...

Pour les grands, les événements de la journée sont consignés par écrit et relatés aux parents au départ de l'enfant.

Pour les enfants de 4 à 15 mois, une feuille de rythme plus complète et plus détaillée est mise en place tous les jours.

E. Le change et la propreté

Pour les bébés : le change est un moment de tendresse et de disponibilité pour l'enfant, il se fera dans un rapport de parole et de complicité, de sourires face à face rien que pour lui, de bien être pour l'enfant.

Il aura lieu au moment des biberons, avant les collations du matin et l'après-midi pour les moyens systématiquement, avant et après la sieste pour tous et bien sûr, également en fonction des besoins.

Pour les grands : c'est une relation à trois, parents, enfant, équipe pédagogique.

Le passage de la couche au pot se fait selon l'âge et l'envie qu'a l'enfant d'être propre.

Ce moment doit être travaillé avec la famille. Il sera alors initié par elle et suivi à la crèche.

L'enfant devient propre si l'on respecte son rythme et son envie d'autonomie. Il est important de dédramatiser les soi disant retards souvent liés à une précipitation ou à une fixation.

F. Les Repas

Le temps du repas qu'il soit au biberon ou à la cuillère, se passera dans le calme et la convivialité.

Pour les petits, c'est un moment de relation intense les yeux dans les yeux.

Pour les plus grands, c'est un moment de partage où on respecte les règles de vie sociale :

- On se lave les mains avant le repas,
- On ne se lève pas avant que tout le monde ait fini,
- On boit au verre,
- On goûte à tout (à la cuillère ou à la main.)

C'est un moment d'acquisition de l'autonomie et de découverte des goûts. On profitera de ce temps au calme pour discuter avec l'enfant avant de sortir de table.

Chez les tous petits, l'heure du repas est déterminée par l'heure du 1^{er} repas à la maison. Si l'enfant dort, il n'est pas réveillé et son propre rythme est respecté :

Les repas sont confectionnés dans la cuisine à la crèche. Ils sont élaborés afin de respecter l'équilibre alimentaire des enfants ainsi que leurs besoins qualitatifs et quantitatifs.

La diversification alimentaire est personnalisée et en étroite collaboration avec les repas de la maison.

Aucun aliment nouveau ne peut-être introduit à la crèche s'il ne l'a pas été préalablement à la maison.

L'équipe pédagogique ainsi que la cuisinière participent ainsi à la découverte des goûts, des saveurs, des odeurs, des couleurs des différents aliments.

G. Le sommeil

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et évoluent avec l'âge.

L'équipe s'attachera à respecter les rythmes et les temps de sommeil de chacun. Les câlins, les chansons, les histoires, les doudous, les sucettes et la présence de l'adulte accompagneront les enfants chaque fois que nécessaire.

H. Les sorties

Chaque fois que le temps le permet, les enfants sortiront s'oxygéner, bouger et relâcher les tensions inévitables à la vie de groupe. Un petit tour dehors, et les voilà de retour calmés et de bonne humeur.

Par beau temps, la cour deviendra un lieu de vie et d'activité.

Les sorties en dehors de la crèche :

- Le marché une fois par semaine,
- Bibliothèque projet de contes avec la bibliothécaire,
- Sorties dans le parc, village,
- Passerelle école maternelle-crèche pour les grands,
- Rencontre avec des personnes âgées.

Réalisation de projets :

- Mise en place de prêt de livres crèche – maison,
- Pique-nique,
- Exposition de peinture,
- Atelier de peinture avec une maman,
- Noël, carnaval...,
- Atelier cuisine.

I. Les activités : le jeu

En dehors de ces moments obligatoires qui rythment la vie de l'enfant, matin et après-midi, des activités ou des ateliers seront proposés aux enfants, pour favoriser apprentissage, découverte et autonomie, sous le regard de l'adulte, l'encourageant en le valorisant.

Chez les plus petits, on profitera des moments où l'enfant est réveillé pour lui faire découvrir le monde qui l'entoure. L'auxiliaire de puériculture et son équipe adapteront ces découvertes à l'évolution de l'enfant.

Chez les plus grands, dans le courant de la journée, on pourra prévoir des activités par petits groupes alternant avec des jeux libres.

On marquera les anniversaires, la confection du gâteau sera effectuée par les enfants

Le moteur de l'activité sera toujours le plaisir partagé où les petits bébés ont leur espace propre.

J. Les acquisitions

Elles seront axées en fonction de l'âge sur :

- L'écoute, (voix, sons, musiques, rythmes,)
- Le regard, le toucher (formes, tailles, poids, couleurs, matières différentes – pâte à sel, à modeler, graines, sucre, farine, peinture, eau, sable...,)
- Le câlin, (bras, doudous, coins repos, cousins,)
- La dextérité, (déchirer, détacher, regarder, gribouiller, coller,)
- La motricité, (tirer, pousser, faire rouler, passer dessous, grimper, se tenir debout, assis, marche, parcours moteurs,)
- La verbalisation, (parler, répéter, comptines chants,)
- L'odeur, (le parfum de maman, l'eau de toilette, la soupe, le lait chaud, le fromage...,)
- Le goût, (sucré, salé, acide, amer,)
- Le contact, (peluches, plastiques, picots, rugosité, pâte à modeler, peinture au doigt,)
- Faire apparaître, disparaître, (coucou, cache-cache,)
- L'image de soi, (miroir, photo,)
- Jeux, (imitation – marchande, docteur...,)

On encouragera l'enfant dans ses besoins :

- De découvrir son corps, de s'épanouir,
- De communiquer,
- D'exercer ses sens,
- D'exister sans un groupe,
- De se reposer,
- De sentir son corps, ses limites et sensations,
- De progresser dans ses acquisitions.

K. Réunion de synthèse

Elles auront lieu une fois par mois environ.

Il est important pour l'équipe de mettre en commun certaines observations sur les méthodes de travail afin de perfectionner le travail auprès des enfants.

Le projet pédagogique est un outil, une référence permanente pour remettre en question notre travail.

L. Partenariat avec les parents

Afin de mener à bien notre mission, l'équipe pédagogique est consciente du rôle primordial des parents et notamment du travail en partenariat avec eux :

- A l'entrée à la crèche, un entretien avec la Directrice et la présentation de l'équipe sont importants, (habitudes de vie, alimentation, sommeil.)
- Respecter le temps de "l'adaptation"
- Apporter doudou, sucette, ou autre objet important pour la transition maison – crèche.
- Privilégier le moment du passage relais parent – équipe crèche et vice-versa.
Ce moment est un moment clé où des éléments très importants sont apportés à la professionnelle pour le bon déroulement de la journée de l'enfant et inversement.
- Ne pas hésiter à parler d'un quelconque problème, si l'enfant est concerné, (inquiétudes, difficultés de séparation, événements importants à la maison...)
L'équipe de la crèche est à l'écoute et peut éventuellement orienter vers des personnes compétentes, (psychologues, médecins...)
- Un comité de pilotage avec les parents se réunit à minima une fois par trimestre et à chaque fois que jugé nécessaire ; c'est un lieu où sont débattus les points de fonctionnement de la crèche, et tout autre souci autour de l'enfant et de l'accueil.

M. Révision du projet pédagogique

Ce projet sera réactualisé une fois par an en début d'année et en fonction des changements ponctuels.

La Directrice,
Pour l'équipe pédagogique,

Mireille DIAZ.

Copie :

Monsieur BOISSIN
Monsieur LAPEYRE
Madame CABRILLAC
Madame BUTTIN
Monsieur GIUDICELLI
Madame DIAZ
Madame Mut